



FFH F1

Evolution de l'avifaune

La composition de l'avifaune est continuellement remodelée sous l'influence de multiples facteurs dont le plus déterminant est la modification des milieux. La comparaison des résultats obtenus au cours de deux périodes d'observation intensive (1973-1977 et 2001-2007) a permis d'établir la liste rouge (LR) 2009 des oiseaux nicheurs en Région wallonne. Celle-ci classe les espèces selon leur risque de disparition à l'échelle régionale.

Près d'un tiers des oiseaux nicheurs sont menacés

Ces 2 derniers siècles, 370 espèces d'oiseaux sauvages dont 172 nicheurs ont été observées en RW ; 149 ont fait l'objet d'une évaluation récente : 106 espèces sont considérées comme non menacées, 39 comme menacées et 4 comme éteintes à l'échelle régionale (Huppe fasciée, Cochevis huppé, Traquet motteux et Bruant zizi). En comparaison avec la précédente LR (1997) :

- 23 espèces ont vu leur statut s'améliorer : 7 d'entre elles ne sont plus menacées (3 en raison d'une réelle amélioration, 4 suite à l'affinement de la méthode) ;
- le statut de 16 espèces s'est détérioré ; 7 d'entre elles font maintenant partie des espèces menacées.

Environ 64 % des espèces menacées sont liées aux milieux ouverts et aquatiques

Cette situation s'explique notamment par le fait que la superficie des landes, fagnes ou pelouses est particulièrement restreinte. En zone agricole, peu de sites de nidification et de ressources alimentaires restent disponibles tout au long de l'année. En milieu aquatique, le classement des espèces en catégories de menace doit être nuancé par le fait que certaines espèces sont liées à des habitats naturellement limités ou que les populations des pays voisins sont en déclin.

Les populations d'oiseaux communs sont en diminution

Outre les inventaires intensifs et ponctuels organisés dans le cadre de la réalisation d'atlas⁽¹⁾, un programme de surveillance effectuée des relevés annuels pour les espèces les plus communes (± 80). Ce suivi complète l'analyse pour les populations d'oiseaux communs, dont les effectifs sont en diminution (en concordance avec la tendance européenne⁽²⁾). Ainsi, 23 espèces répandues (Loriot d'Europe, Grive litorne, Mésange boréale p. ex.), classées comme non menacées sur la LR⁽³⁾, sont en déclin significatif sur la période 1990-2009. A noter l'évolution positive de 2 espèces en diminution à l'échelle européenne (Bergeronnette des ruisseaux et Locustelle tachetée). A contrario, 2 espèces déclinent nettement malgré une évolution européenne stable et positive (Loriot d'Europe et Rougequeue à front blanc).

Gérer adéquatement les milieux

La directive "Oiseaux" (79/409/CEE) a permis de mettre en place un réseau de zones de protection spéciale⁽⁴⁾. Une gestion adéquate des habitats hors de ces zones (MAE⁽⁵⁾...) est nécessaire pour assurer le maintien de populations viables.

fig FFH F1-1

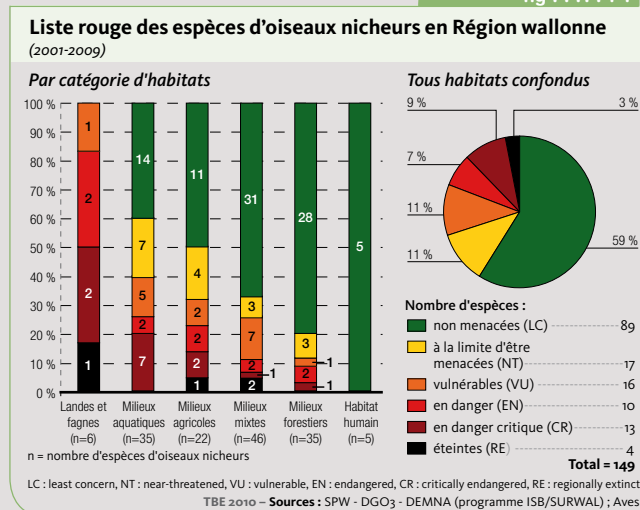
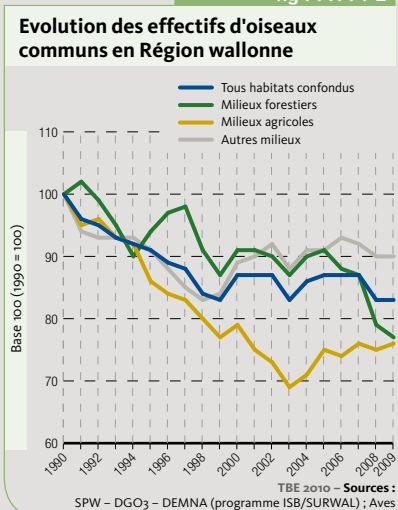


fig FFH F1-2



⁽¹⁾ Devillers *et al.* (1988) et Jacob *et al.* (en prép.) ⁽²⁾ Pan-European Common Bird Monitoring Scheme (2009) ⁽³⁾ La régression de ces espèces n'implique pas encore un risque réel d'extinction régionale ⁽⁴⁾ Voir FFH G1 ⁽⁵⁾ Voir AGR G3